



16ème législature

Question N° : 12765	De Mme Martine Etienne (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Racisme dans le sport	Analyse > Racisme dans le sport.
Question publiée au JO le : 07/11/2023 Date de changement d'attribution : 20/02/2024 Date de renouvellement : 14/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Martine Etienne attire l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur le racisme dans le sport. Le 29 octobre 2023, le match Olympique de Marseille-Olympique Lyonnais devait être une fête populaire. Cette soirée restera dans les mémoires des supporters de football en raison d'une violence physique et verbale inouïe. Après le caillassage du bus de l'Olympique Lyonnais qui a vu l'entraîneur Fabio Grosso grièvement touché, des *supporters* lyonnais ont tenu des propos racistes et antimusulmans. Après l'arrivée des *supporters* lyonnais dans leur parages, des propos racistes comme « La France aux français » ou des saluts nazis ont été captés par les caméras de surveillance de l'Orange Vélodrome. Les *supporters* lyonnais, certes minoritaires, ayant tenu de tels propos se rassemblent derrière la bannière de « La Mezza Lyon », groupuscule d'extrême droite proche de l'ex-mouvement Génération Identitaire. L'accès au sport doit être garanti et ce, tout au long de la vie, quels que soient les revenus, le sexe, l'âge, la couleur de peau ou la religion. Sans relâche, l'état doit lutter contre le sexisme, les discriminations à l'égard des personnes LGBTI, le racisme et la xénophobie. Le sport doit être reconnu par la République comme un droit pour toutes et tous, de la même façon que les droits à la culture, à la santé, au travail ou au logement. L'accès aux services publics dans d'égaies conditions, doit aussi concerner les équipements sportifs. Les spectateurs et les *supporters* sont les vecteurs incontournables d'un sport populaire. La vitalité du sport français passe aussi par ses tribunes ! Loin des caricatures et à rebours des mesures liberticides qui les visent, il est indispensable de s'appuyer sur les associations de *supporters* en leur donnant un vrai statut et une capacité d'action dans les institutions sportives, tout en réprimant les propos racistes. Mme la députée alerte Mme la ministre sur la nécessité d'instaurer un grand plan de formation pour les éducateurs sportifs et les dirigeants sur ces sujets. Des sanctions doivent être prises à l'encontre des auteurs de ces actes racistes et discriminants, pour que le stade reste un lieu sécurisé et non discriminant. Elle lui demande ses intentions à ce sujet.